
Konkurse Faillites Fallimenti

No 155 Freitag, 12.08.2005 123. Jahrgang

1. Débitrice: **OVAL BALL SA**, Av. Béthusy 64,
1012 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 09.06.2005
3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.08.2005
4. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. Remarques: But : exploitation de magasins de vêtements, commerce dans le domaine du textile et des articles de mode

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00124073)